



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr. : Générale
17 octobre 2008

Français
Original : Anglais



**Réunion intergouvernementale et multipartite spéciale pour une
plateforme intergouvernementale scientifique et politique
sur la biodiversité et les services écosystémiques**

Kuala Lumpur, 10-12 novembre 2008

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Examen d'une plateforme intergouvernementale scientifique et
politique sur la biodiversité et les services écosystémiques :
programme de travail et budget**

**Programme de travail et budget d'une plateforme
intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et
les services écosystémiques : période initiale de quatre années**

Note du secrétariat

I. Introduction

1. Le programme de travail et le budget correspondant d'une plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques sont présentés de façon modulaire afin que les donateurs puissent plus facilement apporter leur concours à des composantes particulières. Les liens entre les différentes composantes sont, toutefois, très étroits et la suppression totale d'une quelconque d'entre elles serait problématique. Au cours des quatre premières années, la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques devrait axer son attention sur trois grands domaines :

a) *Donner rapidement l'alerte et tirer rapidement les enseignements qui s'imposent* : suivre les tendances et les nouvelles avancées scientifiques et alerter activement les organisations et les gouvernements lorsque des problèmes et menaces se font jour afin que des mesures d'intervention puissent être mises en place en temps voulu, en plus d'analyser sans tarder ces menaces dans une optique scientifique;

b) *Catalyser les connaissances* : procéder à des évaluations régulières, indépendantes et intégrées des changements touchant la biodiversité et les services écosystémiques à différents niveaux et entreprendre rapidement des évaluations ciblées de problèmes spécifiques pouvant être reliées à d'autres processus pertinents, en tirer parti ou les alimenter, en plus de préparer une deuxième évaluation mondiale;

* UNEP/IPBES/1/1.

- c) *Apporter un appui politique et mener un effort de sensibilisation* : soutenir les parties concernées en fournissant les données scientifiques nécessaires pour :
- i) Améliorer la compréhension des changements touchant la biodiversité et les services écosystémiques et de leurs incidences sur le bien-être humain;
 - ii) Contribuer au suivi des changements touchant la biodiversité et les services écosystémiques et à la communication d'informations à leur sujet;
 - iii) Présenter et diffuser les informations scientifiques d'une manière qui réponde aux besoins des parties concernées.

2. Il y a vraisemblablement des synergies entre ces composantes. Par exemple, les activités à caractère scientifique entreprises dans le domaine « Donner rapidement l'alerte et tirer rapidement les enseignements qui s'imposent » permettront d'alerter les parties prenantes à la plateforme lorsque des changements touchant la biodiversité et les services écosystémiques peuvent poser des problèmes importants. On peut s'attendre à ce que ces problèmes donnent lieu à des demandes précises d'examen d'aspects particuliers en vue d'évaluations ciblées et d'avis politiques. Ces mêmes aspects peuvent faire l'objet ensuite d'évaluations infra-mondiales puis d'évaluations mondiales. Les évaluations mondiales futures dépendront de la réalisation d'évaluations solides et concertées au niveau infra-mondial. Des notes d'information pertinentes pour la politique scientifique peuvent aussi être demandées sur certaines questions identifiées dans les évaluations infra-mondiales et mondiales.

II. Programme de travail pour la période initiale de quatre années

3. La plateforme aura pour mission essentielle de fournir des avis scientifiques faisant autorité, indépendants, crédibles, inclusifs, validés par les milieux scientifiques internationaux et politiquement pertinents sur les changements touchant la biodiversité et les services écosystémiques et leurs incidences sur le bien-être humain à différents niveaux. Ses principaux objectifs seront de contribuer à une prise de décisions plus efficace et plus équitable pour assurer le bien-être humain et à un renforcement des liens scientifiques entre les accords multilatéraux sur l'environnement concernant la biodiversité et les écosystèmes et les organes intergouvernementaux compétents.

4. Le programme de travail provisoire pour les quatre premières années s'articule autour des domaines d'activité décrits ci-après. Le renforcement des capacités fera partie intégrante des activités proposées et constituera un élément important dans chaque cas. Un élément commun sera la participation de jeunes chercheurs, en particulier des pays en développement, à tous les groupes de travail et groupes spéciaux, ainsi que la mise en place d'un mécanisme approprié pour financer leur participation.

a) *Donner rapidement l'alerte et tirer rapidement les enseignements qui s'imposent* : suivre les tendances et les nouvelles avancées scientifiques et alerter activement les organisations et les gouvernements lorsque des problèmes et menaces se font jour afin que des mesures d'intervention puissent être mises en place en temps voulu, et analyser sans tarder ces menaces dans une optique scientifique. Les communications revêtiront la forme de rapports et alertes scientifiques diffusés aux accords multilatéraux sur l'environnement, aux autres organismes des Nations Unies, aux gouvernements et autres.

Objectif : Sensibiliser davantage les parties concernées aux problèmes qui apparaissent et qui peuvent avoir des conséquences graves pour la biodiversité, les services écosystémiques et le bien-être humain.

Réalisations attendues : Générer et diffuser largement et en temps voulu des rapports et alertes scientifiques crédibles sur les problèmes émergents.

Activités spécifiques :

Activité 1.1 : Évaluer l'intérêt potentiel des nouvelles informations sur les changements de la biodiversité et des services écosystémiques à même d'influer sensiblement sur le bien-être humain, qui découlent des résultats des recherches scientifiques les plus récentes ou émanent des organismes chargés du suivi et d'autres sources;

Activité 1.2 : Générer des rapports ou alertes politiquement utiles et scientifiquement crédibles pour diffusion aux États Membres et aux autres partenaires sur les problèmes émergents intéressant la biodiversité et les services écosystémiques et appelant un plus ample examen ou d'autres mesures correctrices.

b) *Catalyser les connaissances* : procéder à des évaluations régulières, indépendantes et intégrées des changements touchant la biodiversité et les services écosystémiques à différents niveaux et entreprendre rapidement des évaluations ciblées de problèmes spécifiques pouvant être reliées à d'autres processus pertinents, en tirer parti ou les alimenter, et préparer une deuxième évaluation mondiale.

Objectif : Faire en sorte qu'un cadre commun et uniforme fondé sur celui de l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire soit utilisé pour les évaluations infra-mondiales en cours et nouvelles.

Réalisations attendues :

- i) Améliorer et rendre accessible aux parties concernées la base de connaissances sur les relations entre la biodiversité, le fonctionnement des écosystèmes, les services écosystémiques et le bien-être humain à différents niveaux;
- ii) Etablir un mécanisme pour faciliter les échanges d'information entre les évaluations infra-mondiales;
- iii) Elaborer une proposition d'évaluation mondiale.

Activités spécifiques :

Activité 2.1 : Faciliter et appuyer, en étroite coopération avec les gouvernements et les organismes régionaux, des évaluations infra-mondiales axées sur les politiques, en tirant parti du cadre conceptuel de l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire dans des pays ou régions pilotes, en mettant l'accent sur les écosystèmes, les services écosystémiques et les régions qui n'ont pas été suffisamment pris en compte dans la série existante d'évaluations infra-mondiales et en procédant notamment à des évaluations économiques et à la mise au point de scénarios destinés à faciliter la prise de décisions. Certains sites concerneront expressément les lacunes dans la compréhension scientifique des liens entre les services écosystémiques et le bien-être humain.

Activité 2.2 : Appuyer des évaluations ciblées de questions spécifiques à la demande des participants à la plateforme;

Activité 2.3 : Intégrer le mécanisme existant d'échange d'informations établi par la stratégie mondiale pour le suivi de l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire et continuer à le développer;

Activité 2.4 : Elaborer une proposition pour une deuxième évaluation mondiale.

c) *Apporter un appui politique et mener un effort de sensibilisation* : soutenir les parties concernées en fournissant les données scientifiques nécessaires pour améliorer la compréhension des changements touchant la biodiversité et les services écosystémiques et de leurs incidences sur le bien-être humain; contribuer au suivi des changements touchant la biodiversité et les services écosystémiques et à la communication d'informations à leur sujet; présenter et diffuser les informations scientifiques d'une manière qui réponde aux besoins des parties concernées.

Objectif : Diffuser les connaissances sur les liens entre la biodiversité, les services écosystémiques et le bien-être humain afin de contribuer à l'établissement de programmes de travail scientifiques et à la prise en compte des services écosystémiques dans les processus décisionnels.

Réalisations attendues :

- i) Améliorer le dialogue entre les communautés scientifiques et politiques, en appuyant les activités de recherche des programmes internationaux de recherche, de façon à assurer la prise en compte des besoins identifiés dans les processus d'évaluation et à fournir des informations sur les besoins actuels et nouveaux;
- ii) Renforcer l'appui à l'élaboration des politiques nationales et internationales.

Activités spécifiques :

Activité 3.1 :

- i) Générer et diffuser des données sur les changements touchant la biodiversité, les services écosystémiques et le bien-être humain de façon à améliorer la comptabilité environnementale nationale et internationale;
- ii) Contribuer à une amélioration des politiques d'environnement et de développement aux niveaux national et international;
- iii) Développer davantage les mécanismes d'incitation et de réglementation en faveur de l'utilisation durable des services écosystémiques;
- iv) Permettre aux entreprises et aux organisations non gouvernementales de mieux évaluer les risques et les possibilités associés à la biodiversité et aux services écosystémiques;
- v) Soutenir les efforts d'orientation, de certification et d'élaboration de normes volontaires pour la gouvernance des services écosystémiques.

Activité 3.2 : Travailler avec d'autres groupes concernés pour mettre au point des mesures uniformes et solides pour la collecte, l'utilisation et l'échange de données géoréférencées sur la biodiversité, les services écosystémiques et la performance économique et sociale, qui renforceront l'aptitude des parties prenantes à la plateforme à suivre les modifications de la capacité des écosystèmes de fournir des services et les conséquences correspondantes sur le bien-être humain.

III. Budget préliminaire

5. La période initiale de quatre années se caractérise par ce que l'on peut appeler une « structure relativement légère ». Il s'agit de prouver l'intérêt de la plateforme pour les parties prenantes, le coût estimatif étant le minimum requis pour réaliser cet objectif efficacement. Le budget préliminaire est présenté dans l'annexe de la présente note. Un budget estimatif est indiqué séparément pour chacun des principaux domaines d'activité de la plateforme, en même temps que les coûts afférents à la gestion et à au suivi. Une rubrique a été ajoutée pour couvrir le coût d'un examen des résultats à la fin des quatre premières années. Dans tous les cas, le coût estimatif dépend du nombre d'activités spécifiques en cause et de l'intensité des travaux dans chaque domaine.

6. En plus de convenir du programme de travail et du budget provisoires, les participants à la présente réunion sont invités à examiner et à approuver une stratégie de financement contenant les trois éléments suivants :

- a) Un financement d'amorçage par les donateurs intéressés pour permettre le lancement du cycle initial;
- b) Un système de souscriptions par les membres et de contributions nationales;
- c) Un dispositif de gestion des fonds (par exemple, un Fonds d'affectation spéciale).

Annexe

Budget préliminaire d'une plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

<i>Composante</i>	<i>Activité</i>	(En milliers de dollars des États-Unis)					
		<i>Année 1</i>	<i>Année 2</i>	<i>Année 3</i>	<i>Année 4</i>	<i>Sous-total</i>	<i>Total</i>
Donner rapidement l'alerte, tirer rapidement des enseignements	1.1	240	240	240	240	960	
Donner rapidement l'alerte, tirer rapidement des enseignements	1.2	120	120	120	120	480	1 440
Catalyser les connaissances ¹	2.1	600	1 400	1 400	1 400	4 800	
Catalyser les connaissances	2.2	240	240	240	240	960	
Catalyser les connaissances	2.3	400	400	400	400	1 600	7 360
Apporter un appui politique et sensibiliser	3.1	220	220	220	190	850	
Apporter un appui politique et sensibiliser	3.2	160	160	160	160	640	1 490
Renforcer les capacités ²		750	1 000	1 000	1 000	3 750	3 750
Secrétariat		240	360	360	360	1 320	
Plénière		800	0	0	800	1 600	
Organes consultatifs et d'appui ³		300	300	300	300	1 200	4 120
Examen à l'issue des quatre premières années					275	275	275
Coût estimatif total pour les quatre premières années							18 435

¹ On part de l'hypothèse que deux évaluations infra-mondiales seront réalisées au niveau national au cours des années un et trois et qu'une évaluation infra-mondiale sera réalisée au niveau régional (transfrontière) aux cours des années deux et quatre. On suppose que les évaluations infra-mondiales réalisées au niveau national seront financées pour moitié par les gouvernements et pour moitié par la plateforme. Les évaluations infra-mondiales réalisées au niveau international sont censées être entièrement financées par la plateforme.

² Le parrainage partiel de jeunes scientifiques, en particulier originaires de pays en développement, pour qu'ils participent aux activités de la plateforme, permettra de mobiliser des fonds auprès de sources nationales.

³ Y compris les coûts du détachement (partiel) du président et des co-présidents et de l'effort de sensibilisation.